



Montreuil, le 09 octobre 2019

## COMMUNIQUE

## Agenda rural : un plan d'action nécessaire qui doit être mis en œuvre avec la participation des habitants et des moyens financiers

Le premier ministre Edouard Philippe a annoncé le 20 septembre les grandes orientations retenues dans le cadre de l'Agenda rural. Les foyers ruraux accueillent positivement ces intentions qui tiennent davantage compte des spécificités et de la place des territoires ruraux dans notre société, tout en restant vigilants sur les moyens mis en œuvre et l'implication des habitants.

## Une planification attendue ...

Le mouvement des gilets jaunes et les échanges à l'occasion du grand débat national ont témoigné de l'urgence d'une politique publique ambitieuse pour les territoires périurbains et ruraux. Dès 2017, la Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR) et d'autres acteurs du monde rural, regroupés dans le collectif des *Voix de la ruralité*, affirmaient que, seule une politique durable et transversale pourrait effectivement permettre de lutter contre le sentiment de relégation et de déconsidération que ressentent les acteurs et habitants des territoires ruraux. Les travaux de la mission *agenda rural* et les orientations annoncées sont une première étape dans ce processus.

...qui nécessite de préciser les moyens et de renforcer l'implication des habitants

Tout en saluant l'annonce de cet agenda rural, la Confédération nationale des foyers ruraux souhaite attirer l'attention sur différents points :

- Tout d'abord sur la nécessité de **rendre plus lisibles et partagées les ambitions de l'agenda rural** : nous considérons en effet que le sentiment d'appartenance des territoires ne saurait se faire sans une mise en cohérence et une intégration des dispositifs annoncés dans les cadres plus globaux des politiques publiques locales et nationales.
- Il nous semble également important de **remettre la participation des habitants au cœur des ambitions** de cet agenda rural en envisageant l'ouverture effective d'espaces de co-construction des politiques publiques. Un soutien affirmé aux associations d'éducation populaire permettra à cet effet de former les citoyens de demain qui garantiront la vitalité de ces espaces. Le rapport du Conseil économique, social et environnement (Cese) du 28 mai 2019 confirmait à cet effet que les réseaux associatifs « jouent un rôle essentiel en milieu rural (...) Ils créent du lien social sur des territoires souvent délaissés par les services publics." Leur expertise s'avèrera donc précieuse pour la réussite des ambitions affichées.
- Enfin, peu de ces 173 mesures sont chiffrées et détaillées ; nous sommes donc **inquiets de voir**, d'une part, certaines propositions se mettre en œuvre, à moyens constants, au détriment d'autres politiques tout aussi utiles. Par exemple, le soutien au monde associatif et à l'éducation populaire, via les postes FONJEP et du FDVA notamment, doit être renforcé à la campagne comme en ville. D'autre part, cela pose la question du suivi et de l'évaluation de la plupart des **propositions** résumées à une simple intention (encourager, développer, engager, expertiser, soutenir...) dans le communiqué de presse.

Nous Foyers ruraux, aurons à cœur de veiller à ce que la dynamique de *l'Agenda rural* se précise et n'oublient pas les acteurs locaux qui font vivre nos villages et nos bourgs. Persuadés que la démarche de co-construction permettra à cette initiative de prendre davantage la mesure des enjeux sociaux et écologiques de notre pays.

Foyers Ruraux, tisseurs de lien social, tisseurs de lien rural.

Le Comité exécutif confédéral de la CNFR

## **Contact presse:**

Denis Perrot
CNFR – 17, rue Navoiseau – 93100 Montreuil
cnfr@mouvement-rural.org / 01 43 60 14 20

www.foyersruraux.org - www.paroleenaure-foyersruraux.org - http://liberetaparole-foyersruraux.org

La Confédération Nationale des Foyers ruraux (CNFR) regroupe des associations d'éducation populaire qui animent les territoires ruraux à travers des actions jeunesse, culturelles, sportives, écologiques et des événements rassembleurs.

Créés en 1946, les foyers ruraux sont présents dans plus de 45 départements et rassemblent aujourd'hui plus de 180 000 adhérents.